



Co-prix Nobel de la paix

Communiqué de presse

Augmentation inacceptable des investissements dans la production d'armes à sous-munitions

EMBARGO 23 MAI A 1 HEURE, HEURE DE PARIS (GMT+2)

Genève, le 23 mai 2017. L'organisation non gouvernementale PAX publie ce 23 mai la 8^{ème} édition de son rapport sur les investissements dans la production des armes à sous-munitions, [Worldwide Investments in Cluster Munitions: A Shared Responsibility](#). Selon ce rapport, 166 institutions financières dans le monde ont financé la production de ces armes interdites entre 2013 et 2017. Handicap International s'inquiète de l'augmentation des montants d'investissements dans la production des armes à sous-munitions observée en comparaison du rapport précédent publié en 2016, qui ont atteint 31 milliards de dollars entre 2013 et 2017.

Dans son rapport *Worldwide Investments in Cluster Munitions: A Shared Responsibility*, l'ONG néerlandaise PAX indique que **166 institutions financières** ont fourni des prêts et des services financiers à **6 producteurs de bombes à sous-munitions**. La majorité de ces institutions sont basées aux Etats-Unis (85), en Chine (30) et en Corée du Sud (27).

Quinze de ces institutions financières viennent d'Etats Parties à la Convention d'Oslo interdisant les sous-munitions : la Suisse, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, le Japon, le Canada et l'Espagne. Handicap International rappelle que le fait de financer la production de ces armes constitue une violation grave de l'esprit de la Convention dans la mesure où le financement peut être assimilé au fait d'encourager, d'aider ou d'inciter autrui à s'engager dans la production de sous-munitions, ce qui est interdit par la convention. **Dix pays**, dont la Suisse, la Belgique, le Luxembourg et l'Italie, ont clairement interdit les investissements pour la production d'armes à sous-munitions dans leurs législations nationales.

«Le montant des financements dans la production des armes à sous-munitions entre 2013 et 2017 a augmenté par rapport à la période précédemment observée : 2012-2016 », déclare Petra Schroeter, directrice de Handicap International Suisse. « Laisser des institutions financières financer la production de ces armes barbares constitue une violation de l'esprit de la Convention d'Oslo. Les Etats doivent prendre les mesures nécessaires pour que ces pratiques cessent. La Suisse a interdit ces investissements en 2012 en légiférant en la matière. Cependant, le présent rapport liste encore un organisme financier helvétique qui continue à investir dans les armes à sous-munitions. Et on constate une recrudescence de l'utilisation de sous-munitions, infligeant un coût inacceptable aux civils. Face à ces signes inquiétants, nous ne devons pas baisser la garde et rappeler que le Traité d'Oslo doit être respecté. »

« 119 Etats ont formellement reconnu l'interdiction d'investir dans la production de bombes à sous-munitions lors de leur adhésion à la convention d'Oslo, précise Petra Schroeter, mais seulement dix d'entre eux ont clairement signifié aux institutions financières de leurs pays que le soutien à l'investissement dans ces armes viole la loi. C'est très insuffisant. Or réduire les sources de financement de la production de cette arme est efficace, comme le montre l'exemple de l'entreprise d'armement Textron qui a annoncé en 2016 mettre fin à la production de sous-munitions. »

En 2016, des armes à sous-munitions ont été utilisées de manière intensive et répétée en Syrie et au Yémen, infligeant un coût inacceptable aux civils, relate le rapport 2016 de [l'Observatoire des armes à sous-munitions](#). 76 attaques utilisant des sous-munitions ont été recensées entre septembre 2015 et juillet 2016 en Syrie, un bilan très probablement en dessous de la réalité. Au Yémen, au moins 19 attaques ont eu lieu entre avril 2015 et février 2016. Des armes à sous-munitions ont également été utilisées au Soudan et en Ukraine jusqu'à début 2015.

La 8^e édition du rapport de PAX sur les investissements dans la production des armes à sous-munitions passe au crible les institutions financières, banques et fonds de pensions pour identifier et dénoncer les investissements mondiaux dans la production de cette arme interdite par un traité international et qui continue de tuer et blesser de nombreux civils.

La Convention d'Oslo, qui interdit la production, l'utilisation, le stockage et le commerce des bombes à sous-munitions est rentrée en vigueur en 2010 et compte 100 Etats parties et 19 Etats signataires. Cette convention stipule que « chaque État partie s'engage à ne pas aider, encourager ou inciter quiconque à s'engager dans toute activité interdite à un État partie en vertu de la présente Convention ». Investir dans une entreprise qui fabrique ou commercialise des BASM revient donc à encourager, aider ou inciter autrui à s'engager dans une activité interdite par la Convention.

Les bombes à sous-munitions sont des armes composées d'un conteneur regroupant jusqu'à plusieurs centaines de mini-bombes appelées sous-munitions. Conçues pour être dispersées sur de larges surfaces, **elles atteignent inévitablement des zones civiles. Jusqu'à 30% (voire 40%) d'entre elles n'explosent pas à l'impact.** Comme les mines antipersonnel, elles peuvent être déclenchées au moindre contact, **tuant et mutilant pendant et après les conflits.** En n'opérant aucune distinction entre personnes et biens civils et cibles militaires, les bombes à sous-munitions violent les règles du droit international humanitaire.

Contact médias

Nadia Ben Said, Chargée des relations médias
Tél.: 022 710 93 36 - du lundi au jeudi
Mob.: 076 321 48 11
nbensaid@handicap-international.ch
www.handicap-international.ch

Rejoignez-nous sur facebook

www.facebook.com/handicapinternationalsuisse

A propos de Handicap International

Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis plus de 30 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes.

Ouvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le

réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation.

Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Elle agit et témoigne partout où «vivre debout» ne va pas de soi.

A Genève, Broken Chair symbolise sa lutte contre les armes explosives et les violences infligées aux populations lors des conflits armés. Créé par Daniel Berset sur demande de Handicap International et installé face aux Nations unies, le monument est un défi adressé à la communauté internationale. Il lui rappelle ses obligations de respecter le Droit international humanitaire et de protéger les civils contre l'usage des armes explosives en zones peuplées.